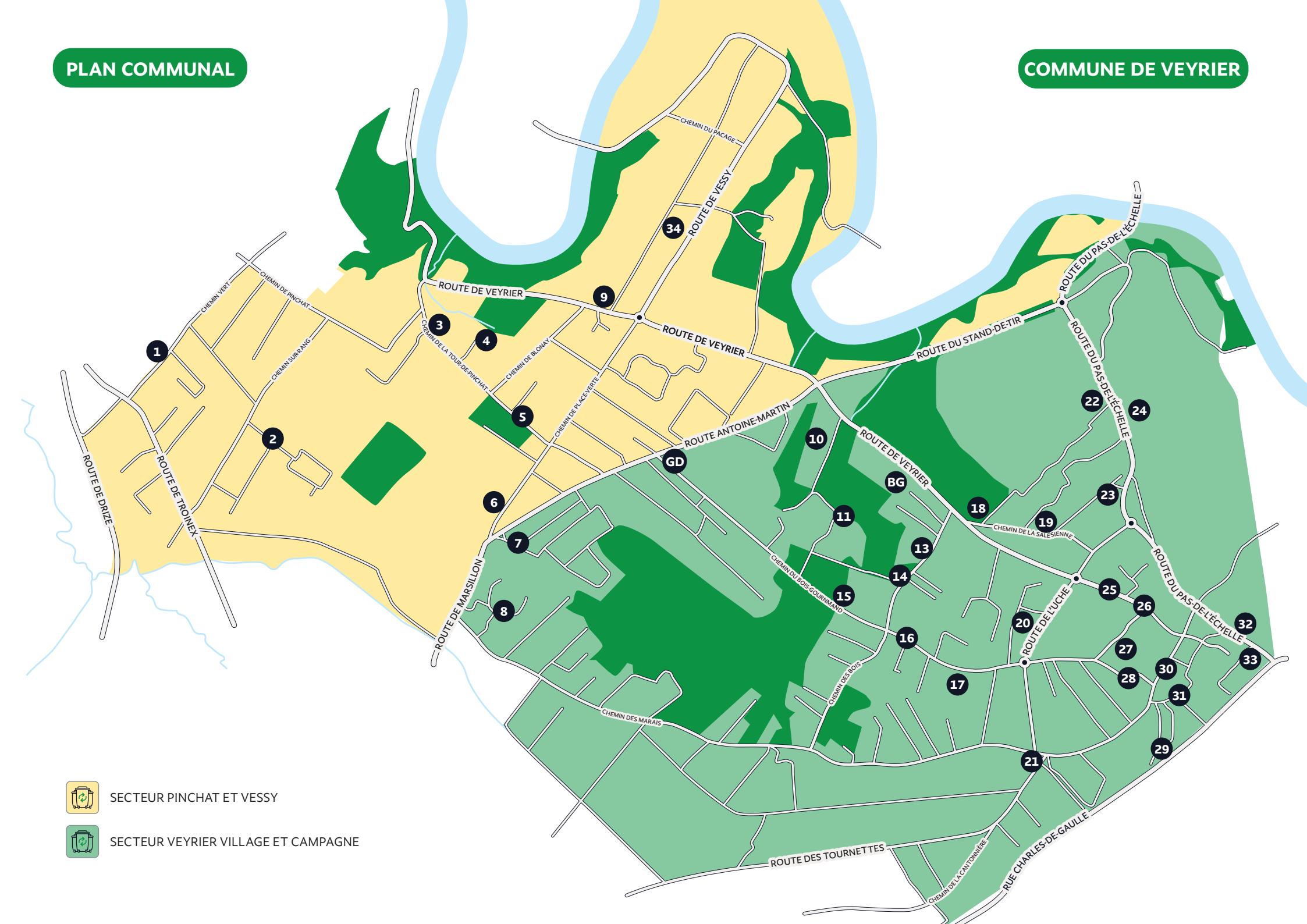


PLAN COMMUNAL

COMMUNE DE VEYRIER

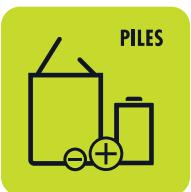


SECTEUR PINCHAT ET VESSY



SECTEUR VEYRIER VILLAGE ET CAMPAGNE

POINTS DE RÉCUPÉRATION POUR LE TRI DES DÉCHETS



1 TAMBOURINE



2 BOUVREUILS



3 PINCHAT ÉCOLE



4 IV-FONTAINES (PRIVÉ)



5 TOUR-DE-PINCHAT



6 PLACE-VERTE



7 CHANTEFLEUR



8 CHAMP-DES-BOIS



9 BEAUX-CHAMPS



10 BOIS CARRÉ



GD GRAND-DONZEL



11 BÛCHERONS



BG ÉCOLE BOIS-GOURMAND



13 BOIS A



14 BOIS B (PRIVÉ)



15 BOIS-GOURMAND



16 RASSES (HAUTEUR N°3)



17 RASSES (PARC SPIBUKI)



18 CHANTECOUCOU (PRIVÉ)



19 SALÉSIENNE (PRIVÉ)



20 VIEILLE-FERME



21 TOURNETTES



22 QUIBIÈRES



23 TRAPPEUR



24 PAS-DE-L'ÉCHELLE



25 ÉTOURNELLES



26 SALLE COMMUNALE
en chantier



27 GRAND-SALÈVE



28 RASSES (HAUTEUR N°112)



29 JEANNE-D'ARC



30 SOUS-BALME



31 GOTTRÉT (LES CERISIERS) (PRIVÉ)



32 DOUANE



33 CASTELVER (PRIVÉ)



34 MESSICOLES



Espace de récupération cantonal
de la Praille (ESREC)

Avenue de la Praille 47a
1227 Carouge

Attention : dès le 1^{er} février 2026,
l'accès aux ESREC de Châtillon,
des Chânaux et de la Praille sera
possible uniquement avec un
« Pass ESREC ».

Inscrivez-vous dorénavant
pour obtenir votre Pass ESREC :
www.espaces-de-recuperation.ch

GD GRAND-DONZEL

BG ÉCOLE BOIS-GOURMAND

Dépôts ponctuels des déchets encombrants, ferraille, électronique de bureau et petit matériel électrique : uniquement à la déchetterie du Grand-Donzel ou dans le préau de l'école de Bois-Gourmand, selon les dates et horaires indiqués dans le calendrier.



TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CES DATES ET HORAIRES
EST INTERDIT.